

LES ESPECES DE LA FAUNE Carte A6	L'AGRION DE MERCURE <i>(CŒNAGRION MERCURIALE)</i>
---	---

Classification

Insectes Odonates (Libellules)

Code Natura 2000 : 1044

Description et écologie

Description de l'espèce : l'Agrion de Mercure est une petite libellule bleue et noire.

Comme tous les Odonates, la larve se développe dans l'eau, et la phase de vie aérienne n'intervient qu'au moment de la métamorphose, après environ 20 mois.

Exigences écologiques : L'Agrion de Mercure est caractéristique des eaux courantes de faible importance, ensoleillées où les plantes aquatiques (telles que *Sium erectum*, *Nasturtium officinale*, *Mentha aquatica*...) sont abondantes (HEIDEMANN et SEIDENBUSCH, 2002).

Les larves se maintiennent dans les secteurs calmes parmi les hydrophytes, les tiges ou les racines des hélophytes et autres plantes riveraines.



Source : *Inventaire de la faune de France*, Nathan, MNHN, Paris, France, 1992

Evolution historique et répartition

L'espèce vit dans le centre et le Sud-Ouest de l'Europe. En France, elle est répartie sur une grande partie du territoire mais de manière inégale : elle est fréquente dans certaines régions et absente dans d'autres.

Cette petite libellule bleue et noire se reproduit dans de petits ruisselets bien ensoleillés, aux eaux propres et limpides.

Elle est présente dans les parties ensoleillées des petits affluents de l'Allier (tels que le ruisseau de Vendage) mais en faible abondance et est considéré comme peu commune dans le secteur.

Habitat et dynamique naturelle de l'habitat de l'espèce

L'Agrion de Mercure se reproduit dans de petits ruisselets à courant plus ou moins rapide, bénéficiant d'un ensoleillement important, aux eaux propres et limpides. Il trouve ces conditions dans les fossés et ruisseaux affluents de l'Allier. Les adultes ne s'écartent pas de leur lieu de développement.

Certains ruisseaux peuvent être envahis par les plantes aquatiques et se combler. La végétation riveraine peut également se développer et être colonisée par des espèces ligneuses. Cette évolution vers une végétation forestière entraîne une réduction de la durée de l'ensoleillement, défavorable à l'Agrion de Mercure.

La dynamique fluviale peut permettre de rajeunir ces milieux en érodant la végétation et en permettant la reconstitution de ruisseaux favorables à cet agrion.

Relations avec l'homme et atteintes à l'espèce

Les principales atteintes de l'Homme possibles à l'espèce et à son habitat sont les perturbations liées à la structure de son habitat (fauchage, curage des fossés, piétinement, etc.), à la qualité de l'eau (pollutions agricoles, industrielles et urbaines) et à la durée de l'ensoleillement du milieu (fermeture, atterrissage).

Facteurs d'évolution et menaces de dégradation

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Présence de biotopes au développement de l'Agrion : les petits ruisseaux affluents de l'Allier.	Fermeture ou atterrissage des habitats favorables, qui entraîne une diminution de l'ensoleillement des ruisseaux.
<i>Facteurs humains</i>	Réalisation d'un entretien soigneux des petits ruisseaux.	Dégénération de la qualité de l'eau des ruisseaux. Dégénération de son habitat (mise en culture des parcelles riveraines, aménagement et reprofilage des ruisseaux et fossés, destruction de la végétation herbacée riveraine).

Etat de conservation et responsabilité du site

Habitat d'espèces

- Inconnu
- Bon
- Moyen
- Mauvais
- Très mauvais

Espèce

- Inconnu
- Bon
- Moyen
- Mauvais
- Très mauvais

Etat de conservation : inconnu (l'échantillonnage de prospection et les données existantes sont insuffisantes pour avoir une idée précise du nombre de stations et des effectifs).

Statut et enjeu patrimonial

L'évolution des populations de cette libellule est menacée dans de nombreux pays d'Europe : Autriche, Allemagne, Belgique, Suisse et est mal connue en France. Cette espèce fait partie des dix espèces de Libellules protégées à l'échelle nationale et est inscrite sur la liste rouge des Insectes menacés de France, en catégorie "en danger" pour la moitié Nord de la France, et « vulnérable » ailleurs. Mais l'intensité de prospection, moindre dans le Nord de la France, pourrait expliquer cette rareté apparente. La responsabilité du site pour cette espèce peut être qualifiée de **modérée**.